

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

SOMMAIRE

Préambule page 2

I – SECTION D'EXPLOITATION

1. Les dépenses réelles d'exploitation page 3
2. Les recettes réelles d'exploitation page 5

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses réelles d'investissement page 7
2. Les recettes réelles d'investissement page 9

III – GESTION DE LA DETTE page 9

Préambule

Les arbitrages effectués en janvier 2025 concernant les propositions budgétaires ont conduit à l'élaboration du budget primitif de l'exercice 2025, présenté dans ce rapport.

Les grandes lignes de la stratégie financière pour 2025 ont été débattues par les élus lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 28 février dernier, puis soumises à la 4ème commission le 26 mars 2025.

Les principales orientations retenues pour ce budget sont les suivantes :

- Amélioration de la qualité des services,
- Limitation des dépenses de fonctionnement,
- Poursuite du programme d'investissement sur les infrastructures portuaires.

Dans un contexte économique particulièrement contraint, la commune d'Hyères s'attache à préserver la qualité des services portuaires tout en renforçant leur attractivité. Pour atteindre cet objectif, les axes stratégiques suivants ont été retenus :

- Maintien d'une épargne suffisante grâce à une maîtrise des dépenses d'exploitation,
- Une augmentation des tarifs 2025 de 5% pour le port de l'Ayguade et 3% pour les autres ports,
- Une absence totale de recours à l'emprunt.

Le budget portuaire suit les mêmes principes que le budget principal de la Commune. Il est structuré en deux sections :

1. Exploitation
2. Investissement

Chaque section est elle-même divisée en dépenses et recettes

On distingue deux types d'opérations :

- Opérations réelles : elles engendrent des flux de trésorerie en dépenses et en recettes.
- Opérations d'ordre : elles correspondent à des mouvements financiers internes, sans impact sur la trésorerie, entre les sections ou au sein d'une même section (exemple : dotations aux amortissement).

Le budget primitif portuaire pour l'exercice 2025, couvrant la gestion de cinq ports de plaisance, s'équilibre à 18 835 103,01 €, répartis comme suit :

Section d'exploitation	14 164 950,55	75,21 %
Section d'investissement	4 670 152,46	24,79 %
Total	18 835 103,01	100,00 %

Comme les années précédentes, le budget primitif inclut par anticipation les résultats de clôture de l'exercice 2024 pour chacun des ports, soit un montant total de 1 301 664,55 €.

I – SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses et les recettes d'exploitation permettent d'assurer le fonctionnement courant et récurrent des services.

1. Les dépenses réelles d'exploitation

Le budget a été élaboré dans un contexte économique incertain.

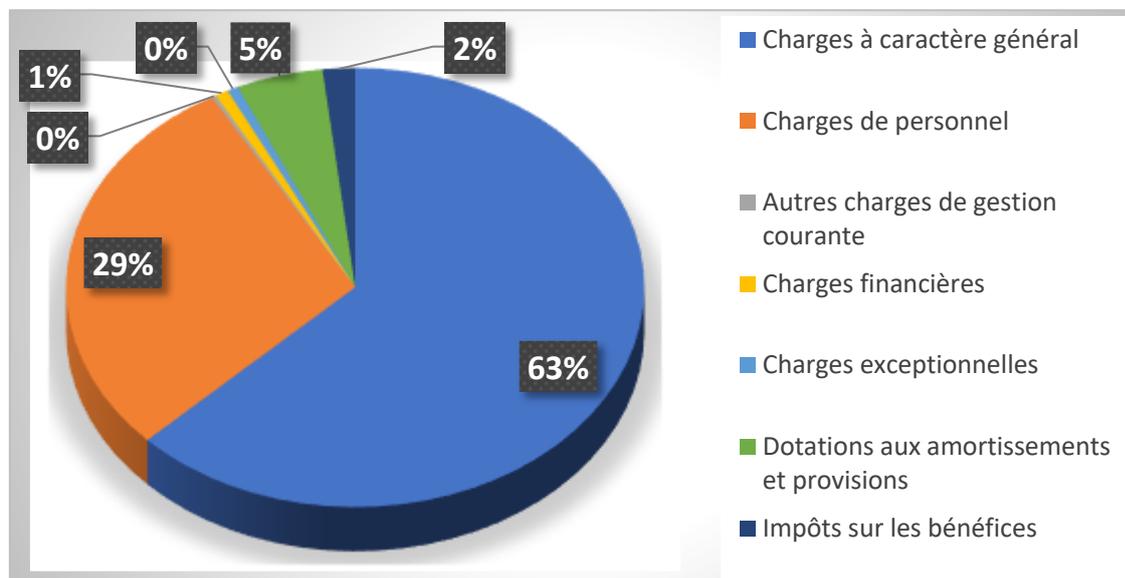
Tous les postes de dépense subissent des augmentations : la masse salariale, les matières premières et les marchés de prestations qui sont révisés obligatoirement chaque année.

Ainsi, le budget affecté à cette section s'élève à 10 583 608,55 € en évolution de + 1,54 % par rapport au budget primitif 2024.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres :

Chap.	Libellé	BP 2024	BP 2025	Variation	%
011	Charges à caractère général	6 281 976,48	6 633 803,55	351 827,07	5,60%
012	Charges de personnel	3 039 352,70	3 064 850,00	25 497,30	0,84%
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	52 203,00	25 355,00	-26 848,00	-51,43%
66	Charges financières	203 120,00	89 700,00	-124 320,00	-55,84%
67	Charges exceptionnelles	110 610,00	63 910,00	-44 700,00	-42,22%
68	Dotations aux amortissements et provisions	613 567,00	513 990,00	-99 577,00	-16,23%
69	Impôts sur les bénéfices	122 000,00	192 000,00	70 000,00	57,38%
	Dépenses réelles d'exploitation	10 422 829,18	10 583 608,55	160 779,37	1,54%

La ventilation de ces dépenses est la suivante :



Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci-après.

- Les charges à caractère général

Première source de dépenses, ces charges s'élèvent à 6,6 M€, soit 63 % des dépenses réelles d'exploitation. Elles englobent l'ensemble des coûts liés à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures et de fluides, ainsi qu'aux prestations externalisées auprès d'entreprises. Ces charges se répartissent principalement comme suit :

- Achat de carburant destiné à la revente : 2,4 M€,
- Entretien du patrimoine (bâtiments, matériel, véhicules) : 1 M€,
- Fiscalité (hors impôt sur les bénéfices) : 1 M€,
- Fluides : 1,3 M€,
- Opérations de dragage : 295 K€.

Par rapport au budget primitif 2024, ces charges enregistrent une hausse de + 5,6 %, soit + 352 K€.

- Les charges de personnel

Représentant 29 % des dépenses réelles d'exploitation, ces charges augmentent de + 0,84 % en 2025, soit + 25 K€ par rapport au budget primitif 2024. Elles se répartissent entre :

- La masse salariale du personnel affecté directement au budget portuaire, qu'il soit permanent ou saisonnier (2,5 M€),
- La refacturation du budget de la ville pour les missions qu'elle assure au profit du Port (506 K€).

- Les autres charges de gestion courante

Ces charges ont un faible impact sur le budget portuaire, se limitant aux pertes sur créances irrécouvrables, estimées à 25 K€, financées en grande partie par des provisions.

- Les charges financières

En 2025, les charges financières représentent seulement 1 % des dépenses réelles d'exploitation, soit 90 K€, en baisse de - 55,84 % suite à l'extinction de plusieurs emprunts en 2024.

- Les dotations aux amortissements et aux provisions

Des provisions sont mises en place pour anticiper des charges importantes, notamment en cas de gros entretien ou de litige. Elles font l'objet de délibérations spécifiques et s'élèvent à 514 K€, réparties comme suit :

- Créances douteuses : 23 690 €,
- Provision : 21 714 €,
- Contentieux indemnitaire : 103 086 €,
- Rehaussement des quais du port Saint-Pierre : 107 200 €,
- Réfection du revêtement des quais du port du Niel : 78 300 €,
- Dragage des bassins du port Saint-Pierre : 180 000 €.

- Les autres charges d'exploitation

Ce poste intègre les charges exceptionnelles, notamment 63 910 € pour des indemnisations et 192 000 € d'impôt sur les bénéfices.

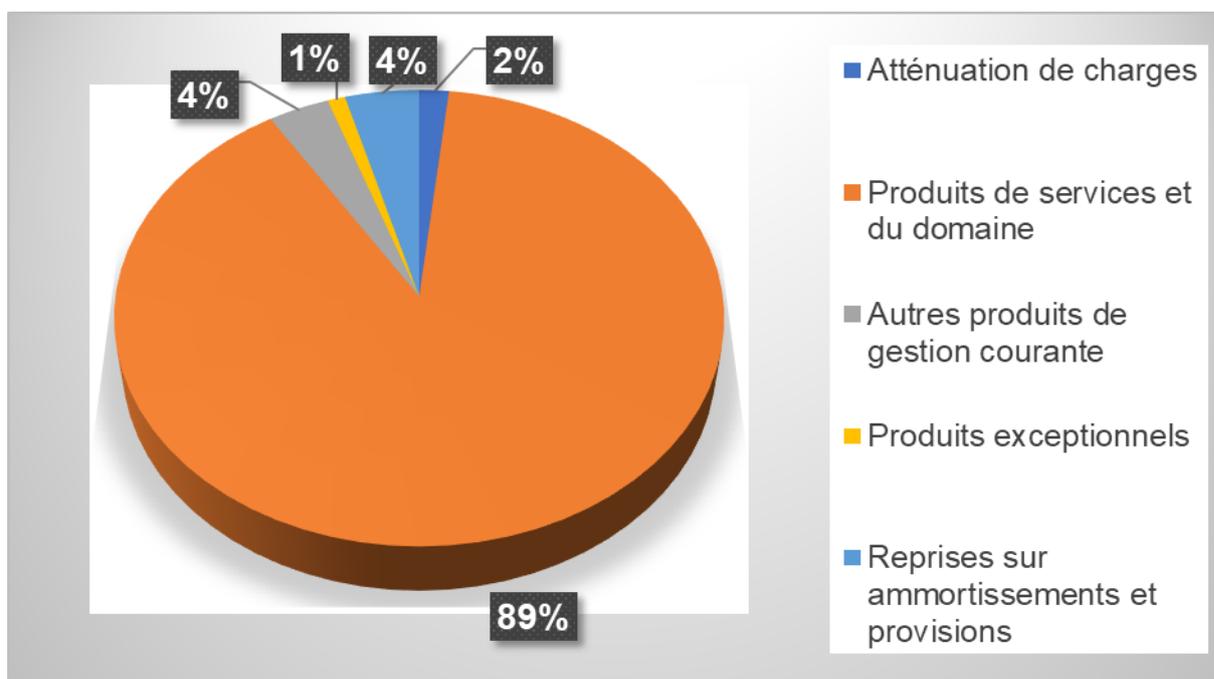
2. Les recettes réelles d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation pour 2025 sont estimées à 12 837 616 €, soit une hausse de + 6,87 % par rapport au budget primitif 2024.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des différents chapitres.

Chap	Libellé	BP 2024	BP 2025	Variation	%
013	Atténuation de charges	216 500,00	221 000,00	4 500,00	2,08%
70	Produits de services et du domaine	11 090 839,27	11 476 152,00	385 203,73	3,47%
75	Autres produits de gestion courante	447 456,00	455 236,00	7 780,00	1,74%
77	Produits exceptionnels	36 000,00	132 000,00	96 000,00	266,67%
78	Reprises sur amortissements et provisions	221 078,00	553 228,00	332 150,00	150,24%
Recettes réelles d'exploitation		12 011 873,27	12 837 616,00	825 742,73	6,87%

La répartition de ces recettes est la suivante :



Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci après.

- Produits du service et du domaine

Avec un montant de 11,4 M€, ce poste représente près de 89 % des recettes réelles d'exploitation et demeure stable par rapport au budget primitif 2024. Ces produits se répartissent comme suit :

- Redevances d'amarrage : 6,9 M€,
- Vente de carburant : 2,9 M€,
- Prestations de grutage et de stationnement sur les zones d'activités : 877 K€,
- Occupation du domaine portuaire (marché dominical, nocturnes, terrasses, etc.) : 483 K€.

- Autres produits de gestion courante

En 2025, ces produits s'élèvent à 455 K€, principalement issus de la location de locaux, notamment le Centre Commercial du Nautisme.

- Reprises sur amortissements et provisions

Les provisions pour gros entretien sont reprises dès lors que la dépense est budgétisée. En 2025, sur un total de 553 K€ :

- 552 K€ sont alloués au financement de la première tranche du rehaussement des quais,
- 1 K€ concernent des reprises sur provisions de créances douteuses.

- Autres recettes

Ce poste comprend les atténuations de produits, correspondant notamment à :

- La valorisation du stock final de carburant (221 K€),
- Les pénalités appliquées dans le cadre de marchés publics,
- Les remboursements d'assurance.

Compte tenu de l'équilibre de la section d'exploitation, un virement de 1,4 M€ pourra être effectué au profit de la section d'investissement. Ce montant viendra en complément des 2,2 M€ de dotations aux amortissements, destinées au financement des équipements.

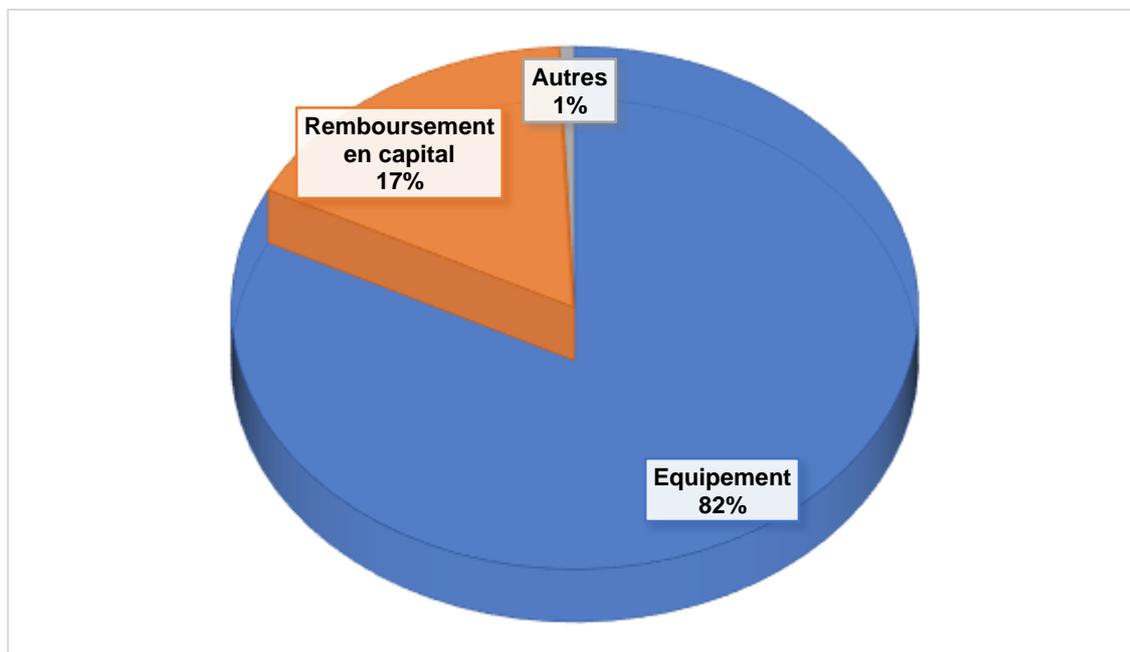
II – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine portuaire, retraçant ainsi les projets à moyen et long terme. Elle constitue un levier stratégique pour préparer l'avenir et assurer le développement des infrastructures.

1. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 couvrent :

- Les frais liés aux études et travaux,
- Les dépenses liées aux acquisitions,
- Le remboursement de la dette.



Ainsi, un montant de 4 644 482,46 € est inscrit au budget primitif 2025 au titre des dépenses réelles d'investissement, dont 2 952 972 € consacrés aux équipements bruts, représentant près de 82 % du total.

Les investissements réalisés visent à moderniser durablement les ports, renforcer leur attractivité en améliorant l'accueil et la sécurité des plaisanciers, tout en développant de nouveaux services.

✓ Accueil portuaire : Modernisation des infrastructures : 294 000 €

- Aménagement cabotage
- Acquisition de bateaux semi-rigides
- Réfection sanitaires publics

- Optimisation de la zone d'activité
- ✓ Sécurité portuaire : 105 000 €
 - Fermeture des pannes
 - Installation de barrières et de bornes d'accès aux quais
 - Installation de caméras
- ✓ Plan d'eau et environnement : 1 181 881 €
 - Plan de renouvellement des chaines mères, mouillages, bollards
 - Ponton ANA
 - Compteurs communicants
 - Projecteur solaire
 - Bornes eau/électricité
- ✓ Modernisation des services : 422 200 €
 - Renouvellement chariot élévateur de la zone d'activité
 - Renouvellement matériel informatique
 - Outillage pour les équipes
 - Mobilier
- ✓ Autres : 1 188 000 €
 - Restes à réaliser de 2024
 - Travaux Centre Commercial du Nautisme

2. Les recettes réelles d'investissement

En 2025, seules des recettes d'ordre sont prévues pour la section d'investissement ainsi que l'excédent de fonctionnement capitalisé.

III – GESTION DE LA DETTE

Aucun emprunt n'a été prévu au budget primitif 2025.

Le remboursement en capital de la dette, d'un montant de 602 700 €, contribuera à la diminution progressive de l'encours.

Ainsi, le capital restant dû passera de 6 M€ en début d'année à 5,4 M€ au 31 décembre 2025.